

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	23.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Défense des consommateurs
Acteurs	Dittli, Josef (fdp/plr, UR) SR/CE, Bischof, Pirmin (cvp/pdc, SO) SR/CE, Heglin, Peter (cvp/pdc, ZG) SR/CE
Type de processus	Initiative parlementaire
Date	01.01.1965 - 01.01.2022

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Défense des consommateurs, Initiative parlementaire, 2019 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Economie	1
Crédit et monnaie	1
Assurances	1

Abréviations

WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
VAG	Versicherungsaufsichtsgesetz
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats

CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
LSA	Loi sur la surveillance des assurances
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national

Chronique générale

Economie

Crédit et monnaie

Assurances

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 15.04.2019
GUILLAUME ZUMOFEN

Alors que la protection des consommateurs contre les abus s'érige comme principe fondamental de la loi sur la surveillance des assurances (LSA), Josef Dittli (plr, UR) considère que le concept d'abus n'est pas défini dans la LSA. Il demande donc une **précision de la notion d'abus dans la surveillance des assurances**. Selon lui, une telle précision conforterait la protection des consommateurs, et surtout ne freinerait pas la liberté d'entreprise et la capacité d'innovation du secteur des assurances.

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) a donné suite à l'initiative parlementaire par 9 voix contre 3. En effet, elle estime que l'absence d'une définition précise prêterait les assurés-e-s.

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) a confirmé cette opinion en adhérant à l'initiative par 17 voix contre 7. Deux scénarios sont désormais possibles: la CER-CE rédige un projet de loi ou la définition de la notion d'abus est incorporée dans la révision de la LSA qui sera soumise en 2020 au Parlement.¹

INITIATIVE PARLEMENTAIRE
DATE: 21.09.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) a préconisé, à l'unanimité, le **classement de l'initiative parlementaire** Dittli (plr, UR). Pour être précis, la CER-CE a recommandé l'**inclusion des discussions sur la notion d'abus dans la révision de la Loi sur les assurances (LSA)** (20.078). Les sénateurs et sénatrices se sont alignées sur cette recommandation. L'initiative parlementaire a été classée tacitement.²

1) Communiqué de presse CER-CE du 13.04.2018; Communiqué de presse CER-CN du 16.04.2019

2) BO CE, 2021, p.921; Rapport CER-CE du 01.07.2021